

Sécurité de la vieillesse

Si l'on ne voit que l'inflation, le chômage et la pauvreté, si tous les Canadiens se plaignent que les revenus sont trop bas et que les impôts sont trop élevés, je dis qu'une connaissance exacte des faits économiques actuels peut nous permettre de réaliser immédiatement, pour tous les Canadiens, une hausse du revenu et une baisse d'impôt. Si nous prenons le temps de nous renseigner, au Canada, en 1973, les statistiques nous apprennent que l'on produit pour 114 milliards de dollars de biens et services, mais qu'on ne consomme que 60 p. 100 de cette production pour en capitaliser 48 p. 100. On ne consomme que pour 66 milliards de dollars, pour en capitaliser 48 milliards, dont 8 milliards au compte des particuliers et 40 milliards au compte des grandes compagnies et des grandes institutions financières.

Sachant cela, monsieur le président, on voit qu'il serait facile de transporter 18 milliards de dollars de la capitalisation à la consommation. Il resterait encore plus de 30 milliards pour tous les besoins de sécurité des entreprises et pour les projets de développement nécessaires au progrès du Canada. Avec 18 milliards ajoutés au pouvoir d'achat des citoyens, le gouvernement pourrait réduire de 40 p. 100 les impôts sur le revenu des travailleurs et assurer de plus un revenu minimum garanti à chaque citoyen.

On parle de revenu minimum garanti, mais on ne s'occupe pas de savoir si l'on dispose des revenus suffisants pour ce faire. Nous savons que nous avons pour 48 milliards de surplus en 1972-1973, mais nous ne voulons pas en discuter. Nous ne nous rendons pas compte que l'on peut consacrer de 15 à 18 milliards pour assurer un revenu minimum garanti à tous les citoyens du Canada, même en réduisant les taxes et les impôts. Tous les citoyens du Canada verraient ainsi leur pouvoir d'achat augmenter, sans aucune hausse de taxes d'impôts.

C'est une vaste opération économique qu'il faudrait entreprendre pour rétablir l'équilibre économique. Premièrement, il faudrait supprimer les taxes qui contribuent le plus à l'augmentation du coût de la vie, telle la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Mais on ne veut pas en parler, on ne veut pas que cela soit mis en évidence. On nous rappelle à l'ordre quand on veut en parler, mais c'est une taxe qui contribue directement à l'augmentation du coût de la vie. C'est une taxe qui nous endette à l'extrême, et dont les Canadiens pourraient se passer, car elle contribue énormément à l'augmentation du coût du logement. Il faudrait réduire les taux d'intérêt, surtout ceux de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui exploite les citoyens. C'est pourtant le gouvernement qui dirige cette société. La Banque d'expansion industrielle exploite les industries en prêtant de l'argent à 12 p. 100, ce qui contribue à l'augmentation du coût de la vie et à l'endettement de tous les Canadiens. Mais on se garde d'en parler.

Monsieur le président, ce sont ces taxes trop élevées qui exploitent en grande partie la population et contribuent à augmenter le coût de la vie.

C'est l'intérêt sur l'argent qui contribue à augmenter le coût de la vie, parce que pas un individu ne peut équilibrer son budget sans argent emprunté. C'est tout de l'argent emprunté du premier cent au dernier. Tout porte intérêt, et quand celui-ci est trop élevé, on n'a pas le courage de dénoncer ce genre d'exploitation. Moi, pour ma part, j'ai le courage et l'audace de le dire à la face de la population, et même de l'univers entier, parce que c'est le même problème qui survit partout: l'exploitation de l'homme par l'argent.

[M. Latulippe.]

Le processus qu'entreprend le gouvernement d'augmenter les pensions suivant l'indice du coût de la vie, avec rajustement tous les trois mois, n'est qu'un emplâtre qui ne guérira pas les malaises économiques, parce que tous les autres secteurs connaîtront des augmentations. Les travailleurs auront encore raison de faire la grève pour exiger des augmentations de salaires, et le coût de la vie continuera à monter et l'économie en souffrira de plus en plus.

Il est bien de dire: Nous allons ajuster les pensions suivant l'indice du coût de la vie, mais si le coût de la vie n'arrête pas de monter, à quoi sert de baser les pensions sur l'augmentation du coût de la vie?

Voilà les causes qu'il faudrait déterminer: celles du grand malaise économique. Il faut les mettre à jour.

Pour équilibrer notre économie, il n'y a que trois moyens: le financement de nos municipalités, nos commissions scolaires et nos gouvernements au coût d'administration. Nous devons financer les «stockages» à des taux d'intérêt raisonnables, car ce taux d'intérêt est un des premiers facteurs qui contribuent à augmenter le coût de la vie. Or, si le gouvernement voulait prendre ses responsabilités, nous pourrions financer tout l'entreposage des marchandises à des taux d'intérêt raisonnables qui ne contribueraient pas à augmenter le coût de la vie.

Aujourd'hui encore, avec la formule 88 des banques pour financer l'entreposage, on paie 12 p. 100 d'intérêt. Ceci n'a aucun sens, mais personne n'en parle. Le très honorable premier ministre, les députés n'en parlent pas. Il n'y a que nous qui en parlons.

M. le vice-président: A l'ordre! Je regrette, mais je dois interrompre l'honorable député, parce que le temps qui lui était alloué est maintenant écoulé.

● (1740)

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur le président, ce n'est pas souvent que je prends part à des débats sur les pensions de vieillesse, étant donné que mon collègue le député de Winnipeg-Nord-Centre s'est occupé si activement de cette question. Je ne pouvais cependant pas laisser passer certaines remarques préliminaires du ministre sans y répondre. Je tiens l'actuel ministre pour l'un des meilleurs, sinon le meilleur, à avoir détenu ce portefeuille depuis que je siège à la Chambre. En même temps, je le considère comme un ami, mais je dois avouer avoir été quelque peu déçu par son éloge partisan des réalisations du parti libéral dans le domaine des pensions, et je ne puis m'empêcher de me reporter à leurs réalisations actuelles.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre a mentionné le fait que les pensions ont été introduites la première fois au Canada lorsque son prédécesseur au siège de Winnipeg-Nord-Centre, le regretté J. S. Woodsworth, en a fait la proposition en 1925. Je tiens à rappeler au ministre que le député de Winnipeg-Nord-Centre et le député de Winnipeg-Nord de l'époque, M. A. A. Heps, ont écrit une lettre conjointe aux chefs des trois partis politiques de l'époque, M. Mackenzie King du parti libéral, M. Meighen du parti conservateur, et M. Forke du parti progressiste, dans laquelle ils déclaraient qu'ils appuieraient celui des trois chefs qui proposerait la création d'un régime des pensions. Ce n'a été qu'après cela que M. King a accepté de proposer le premier régime des pensions de vieillesse au pays.

Je voudrais maintenant dire quelques mots au sujet des remarques faites par le député de Saint-Hyacinthe. Je ne vais pas remonter aux activités du parti conservateur